

S3PI COMMISSION RISQUE
21 MAI 2013



Mise en place PPRT NYRSTAR Auby



Le groupe Nyrstar

Nyrstar est aujourd'hui le premier producteur mondial de Zinc : 1 100 000 tonnes

- 7000 employés à travers le monde
- 43 % d'intégration des Mines / Fonderies



Nyrstar dans le monde



- ① Campo Morado, Mexico
- ② Contonga, Peru
- ③ Coricancha, Peru
- ④ El Mochito, Honduras
- ⑤ El Toqui, Chile
- ⑥ Langlois, Canada

- ⑦ Myra Falls, Canada
- ⑧ Tennessee Mines, USA
- ⑨ Pucarrajo, Peru
- ⑩ Talvivaara (Streaming Agreement), Finland
- ⑪ Auby, France
- ⑫ Balen / Overpelt, Belgium

- ⑬ Budel, The Netherlands
- ⑭ Clarksville, USA
- ⑮ Hobart, Australia
- ⑯ Port Pirie, Australia
- ⑰ ARA (Interest 50%), Australia

- ⑯ Fohl (Interest 50%), China
- ⑯ Galva 45 (Interest 66%), France
- ⑯ Genesis (Interest 50%), China
- ㉑ Citronen (Interest 50%), Greenland
- ㉒ Herencia (Interest 10.24%), Chile

MINES/STREAMING AGREEMENTS

SMELTERS

OTHER OPERATIONS

DEVELOPMENT

Le site NYRSTAR à AUBY

- Site créé en 1869
- 300 employés



- Superficie : 138 hectares
- Production : 165 000 tonnes de zinc
205 000 tonnes d'acide sulfurique
32 tonnes d'indium

Pourquoi NYRSTAR Auby est SEVESO

le 31 mai 2006, la rubrique 1176 révision de la nomenclature des ICPE

- Suppression de la rubrique 1176 fabrication industrielle des métaux non ferreux
- Reclassement dans d'autres rubriques avec des seuils SEVESO

Classement SEVESO

Installations	Rubrique
Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques sous forme solide	1131-1-a
Fabrication industrielle de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement - A -, très toxiques pour les organismes aquatiques telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques	1171-1-a
Stockage et emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement - A -, très toxiques pour les organismes aquatiques telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques.	1172-1
Stockage et emploi de substances ou préparations Dangereuses pour l'environnement - B -, toxiques pour les organismes aquatiques telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques.	1173-1
Installations de traitement de déchets dangereux ou de déchets contenant des substances dangereuses ou préparations dangereuses	2790-1-a

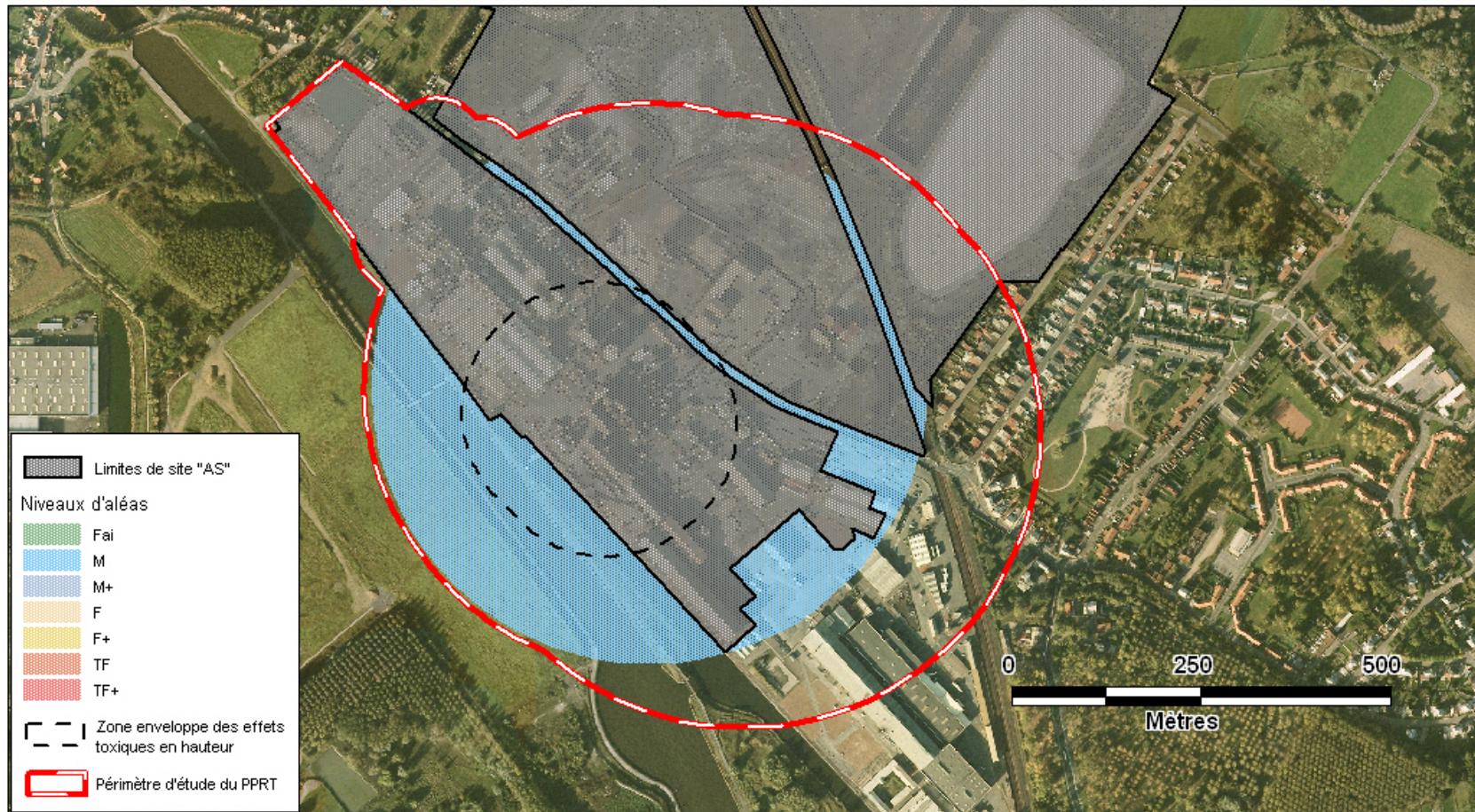
De l'Etude des dangers au PPRT

- 1^{ère} version Octobre 2006
- 2^{ème} version Décembre 2008 :
 - Circulaire de Décembre 2006
 - Affinant l'étude pour le réseau de canalisations de gaz
 - Modifiant le réseau de canalisations de gaz pour réduire les zones d'impact sur le voisin industriel UMICORE
- Détermination de la liste des phénomènes dangereux et des zones d'effets toxiques, thermiques et de surpression
- Arrêté préfectoral du 6 janvier 2010 prescrivant la réalisation d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques

Cartographie des effets toxiques



PPRT de l'établissement NYRSTAR Cartographie des aléas (effets toxiques)

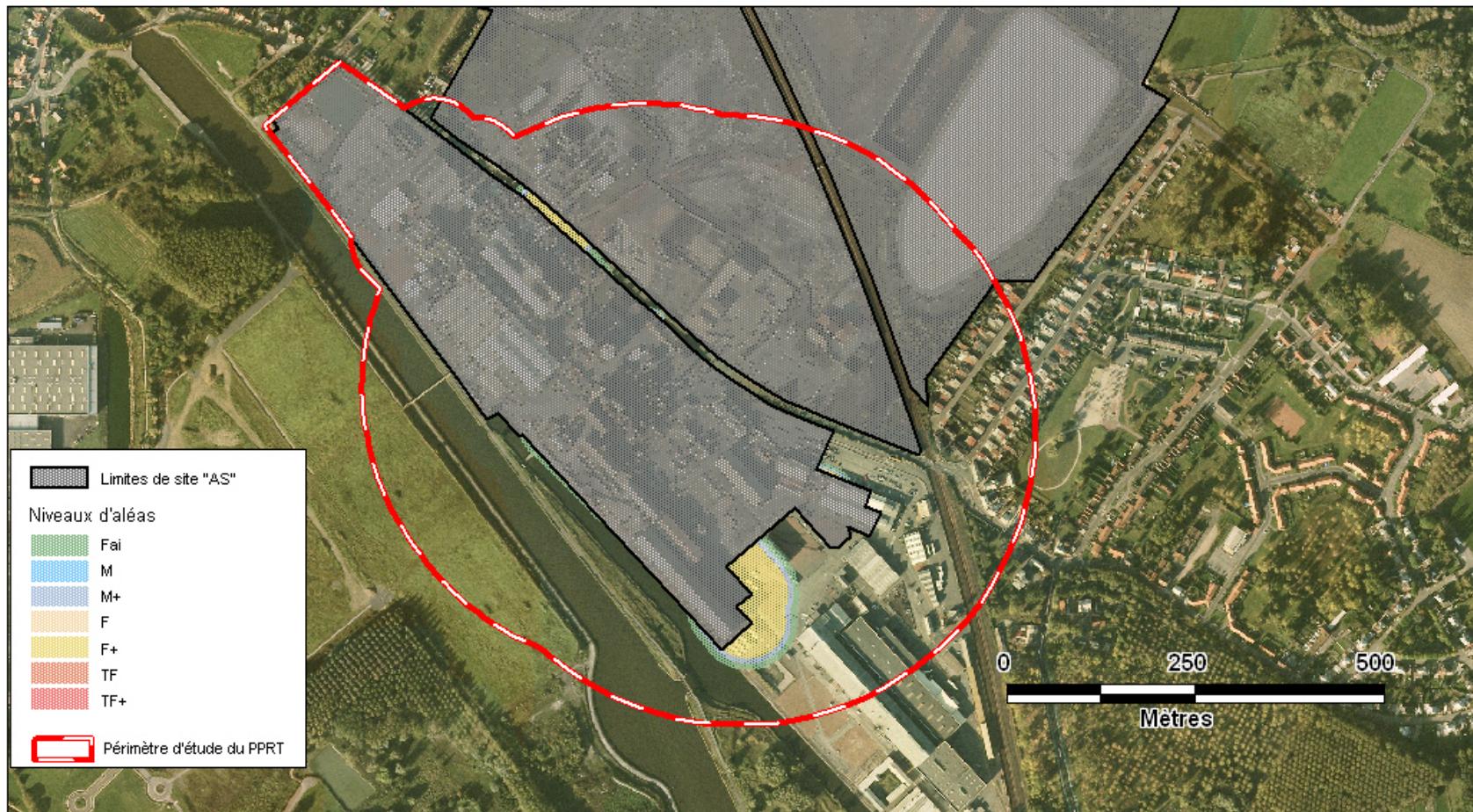


Source : PPGE © I2G Orthophotoplan 2005 – IGN© BD TOPO© Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO® v 9 – SIGALEA® v3.2

Cartographie des effets thermiques



PPRT de l'établissement NYRSTAR Cartographie des aléas (effets thermiques)



Source : PPIGE © IGN Orthophotoplan 2005 – IGN® BD TOPO® Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
Rédition / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO® v 9 – SIGALEA® v3.2

Cartographie des effets de surpression



PPRT de l'établissement NYRSTAR
Cartographie des aléas (effets de surpression)

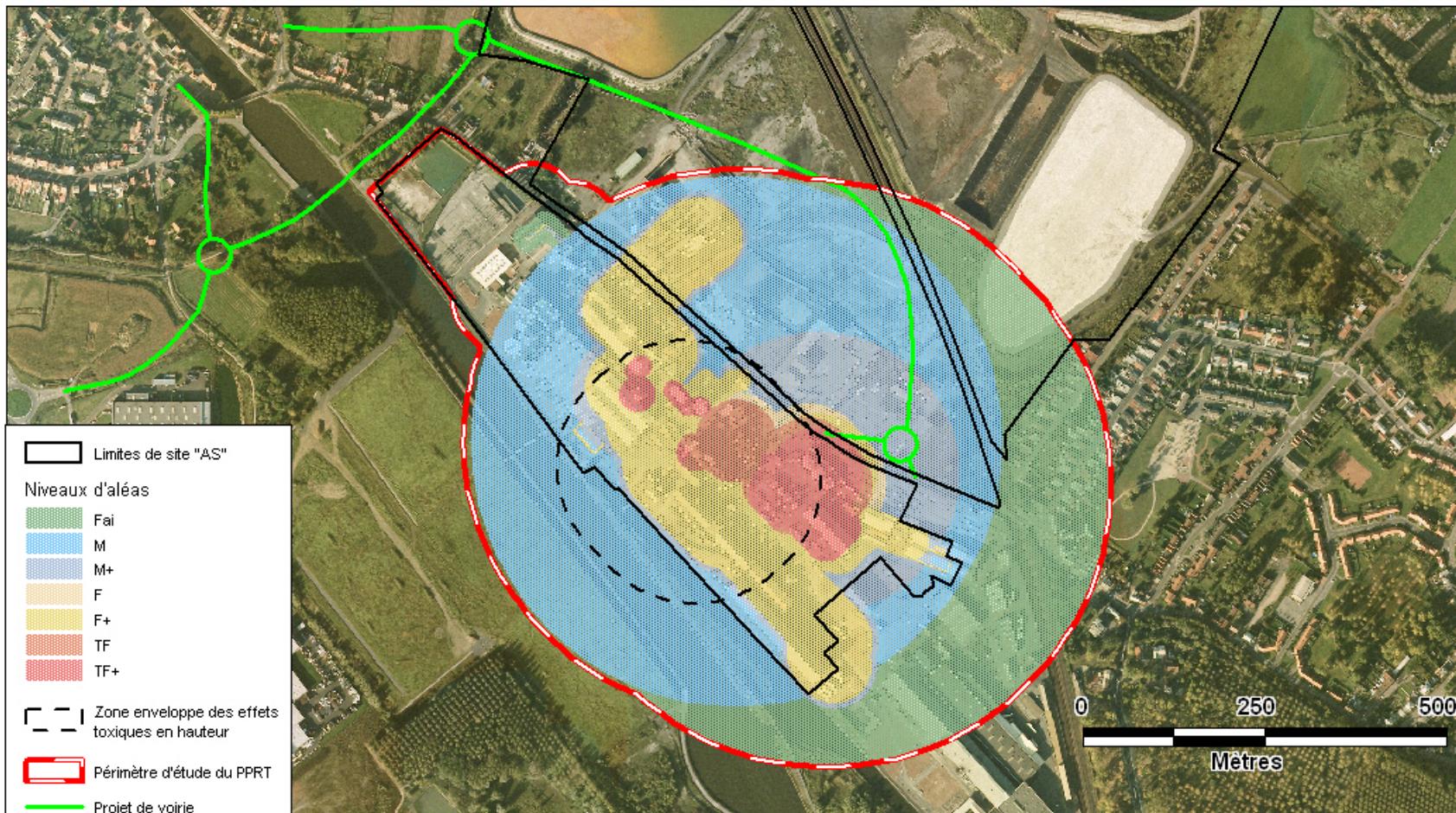


Source : PPIGE © IGN Orthophotoplan 2005 – IGN© BD TOPO© Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO® v 9 – SIGALEA® v3.2

Cartographie multi aléas



PPRT de l'établissement NYRSTAR
Cartographie des aléas (tous types d'effets)



Source : PPGE © I2G Orthophotoplan 2005 – IGN© BD TOPO© Pays 1.2 – © SIG Données DREAL Nord Pas de Calais
Rédaction / édition : Service Risques – DREAL NPDC – MAPINFO® v 9 – SIGALEA® v3.2

Comité Local d'Information et de Concertation

Cadre d'échange et d'information en matière de risques technologiques. Le CLIC est associé à l'élaboration du PPRT sur lequel son avis est sollicité

- **Administration :**
 - Sous-préfecture de Douai
 - DREAL Nord Pas-de-Calais
 - DDTM 59
 - SDIS 59
- **Collectivités territoriales :**
 - Mairie d'Auby
 - Mairie de Flers-en-Escrebieux
 - Communauté d'Agglomération du Douaisis
- **Riverains :**
 - Président de l'AFOC,
 - Président de Comité de quartier des Asturies
 - Président de l'ADEHGM
 - Voies Navigables de France,
 - Réseau Ferré de France,
 - UMICORE
- **Exploitant :**
 - NYRSTAR
- **Salariés :**
 - Elus membres du CHSCT

Personnes et Organismes Associés

Lors de la réunion du 29 mars 2010 du CLIC, création du groupe des POA composées du CLIC et des Collectivités territoriales suivantes :

- Conseil Régional Nord Pas-de-Calais
- Conseil Général du Nord
- Syndicat mixte du SCOT Grand Douaisis

Groupe de Travail Enjeux

Le Groupe de travail Enjeux piloté par la DDTM afin de déterminer les enjeux liés à l'occupation du territoire, à son développement et à son fonctionnement

- **Administration :**
 - Sous-préfecture de Douai
 - DREAL Nord Pas-de-Calais
 - DDTM 59
 - SDIS 59
- **Collectivités territoriales :**
 - Mairie d'Auby
 - Mairie de Flers-en-Escrebieux
 - SCOT Grand Douaisis
 - Communauté d'Agglomération du Douaisis
 - Conseil Général du Nord
 - Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais
- **Riverains :**
 - Président de l'AFOC,
 - Président de Comité de quartier des Asturies
 - Président de l'ADEHGM
 - Voies Navigables de France,
 - Réseau Ferré de France,
 - UMICORE
- **Exploitant :**
 - NYRSTAR
- **Salariés :**
 - Elus membres du CHSCT

Groupe de Travail Enjeux

- Réunion du 23 avril 2010
- Réunion du 4 juin 2010
- Réunion du 19 octobre 2010
- Réunion du 1er décembre 2010

- Enjeux liés aux voies de circulation : RD 420, voie ferrée et canal





Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

Direction Départementale des Territoires et de la Mer Nord
Délégation Territoriale Douane - Cambrai
Cellule Planification-Aménagement Prospective/Environnement Risques-Eaux
Système d'Information Géographique

Synthèse des enjeux : Auby

Typologie du bâti

- Habitat
- Activité
- Équipement

Infrastructures de transports

- Voies structurées
- Voies de desserte
- Ligne de bus
- Arrêts de bus
- Voie ferroviaire

Ouvrages d'intérêt général

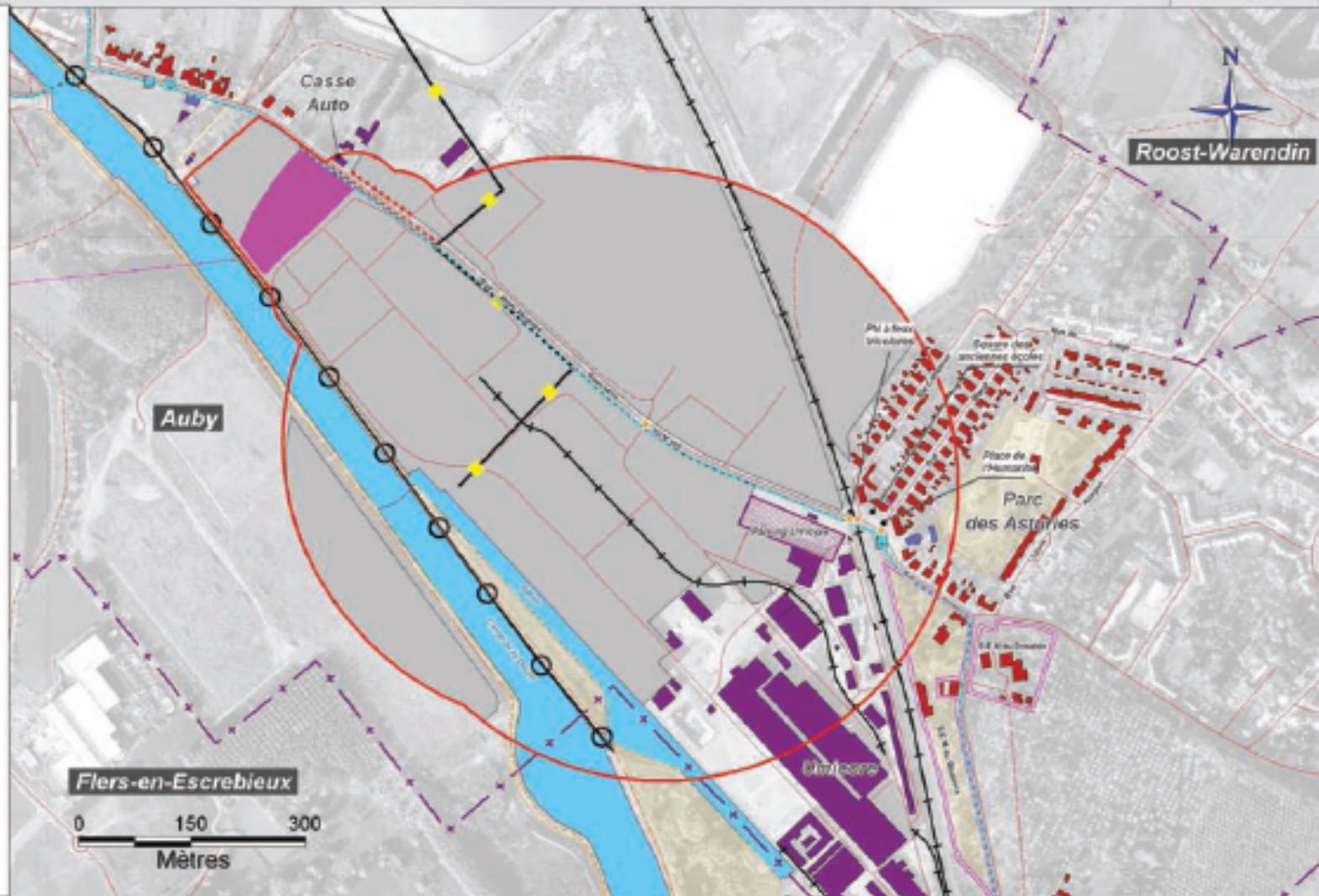
- Ligne électrique
- Poste électrique
- Grenière de protection des canalisations de transports de gaz
- Secteur IS

éléments de repérage

- Périmètre étude
- Entrepôt source
- Unité commerciale
- Canal de la Deûle
- Espaces publics/menus
- Biotopement sauvage
- Frescicolores
- Parking Unicore

Sources : DDTMIS, DRÉAL,
BD Topo 2007 & BD Ortho 2008/1, IGN
Cadastré : DG

PRPT - Agence Régionale Environnement
Annexe : AG-BTAC PA-PERIE
Date : 20/05/2011

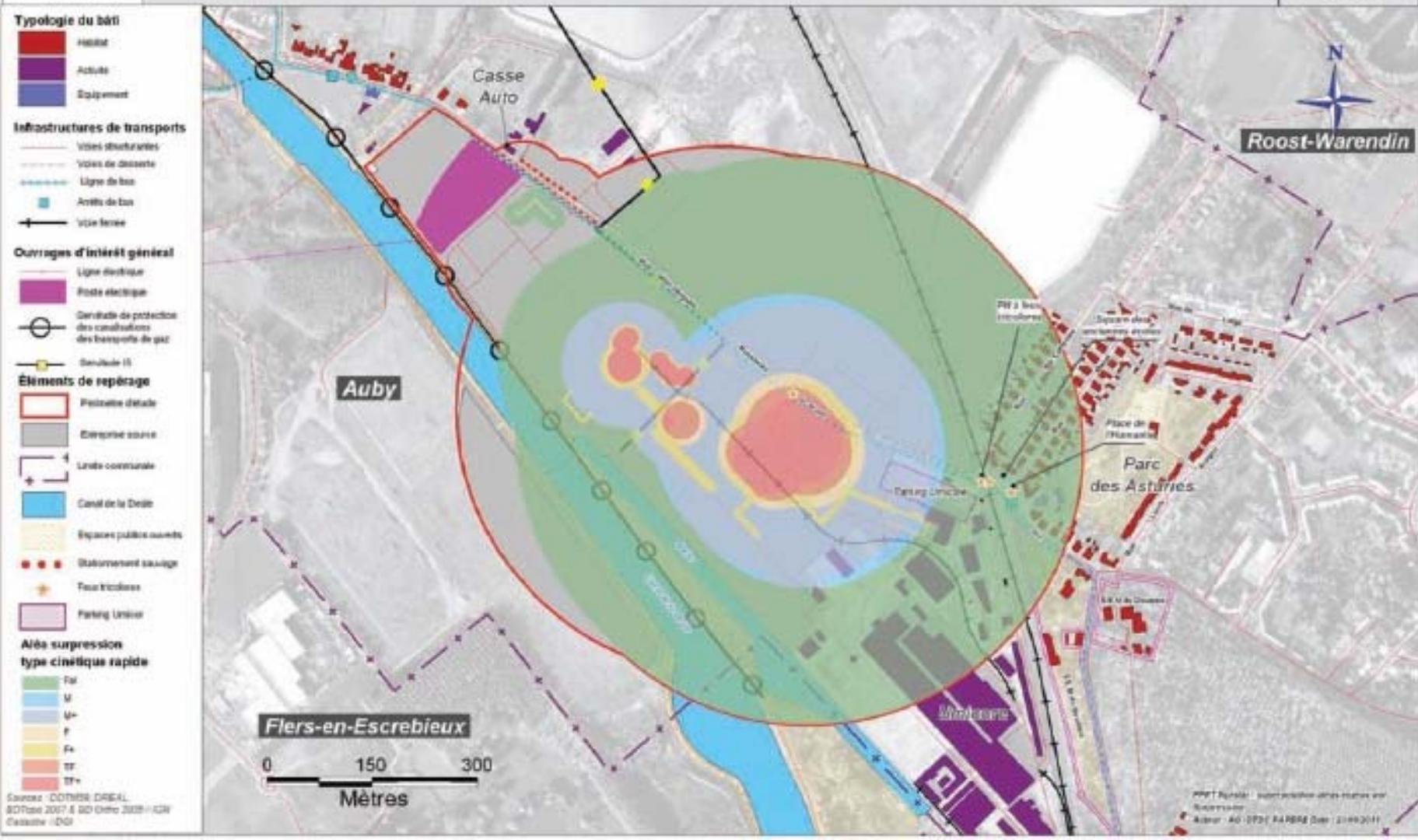




Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord**
**Délégation Territoriale
Dunkerque - Cambrai**
**Cellule
Planification-Aménagement
Prospective-Développement
Risques-Eau**
**Système d'Information
Géographique**

Superposition Aléa surpression et Enjeux

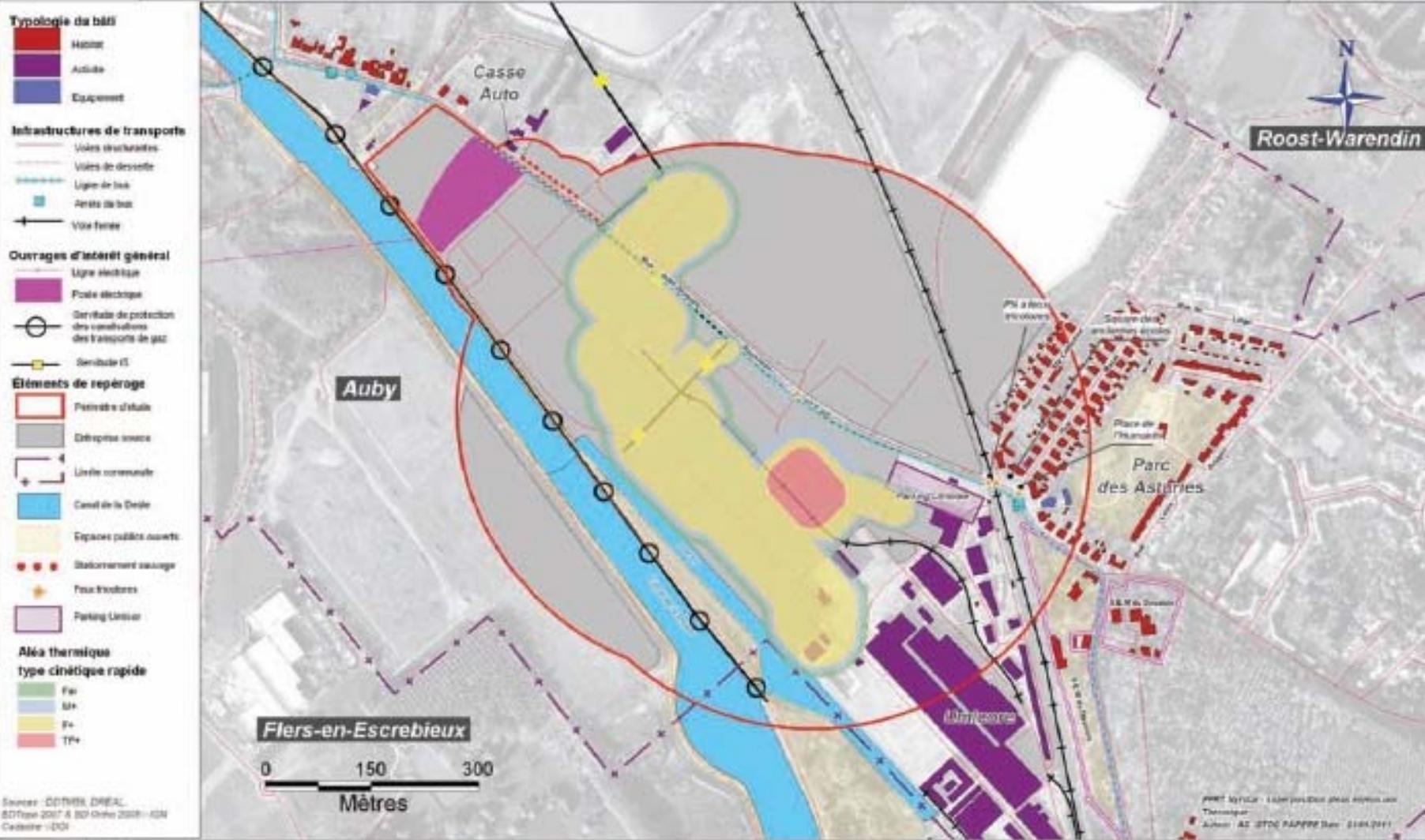


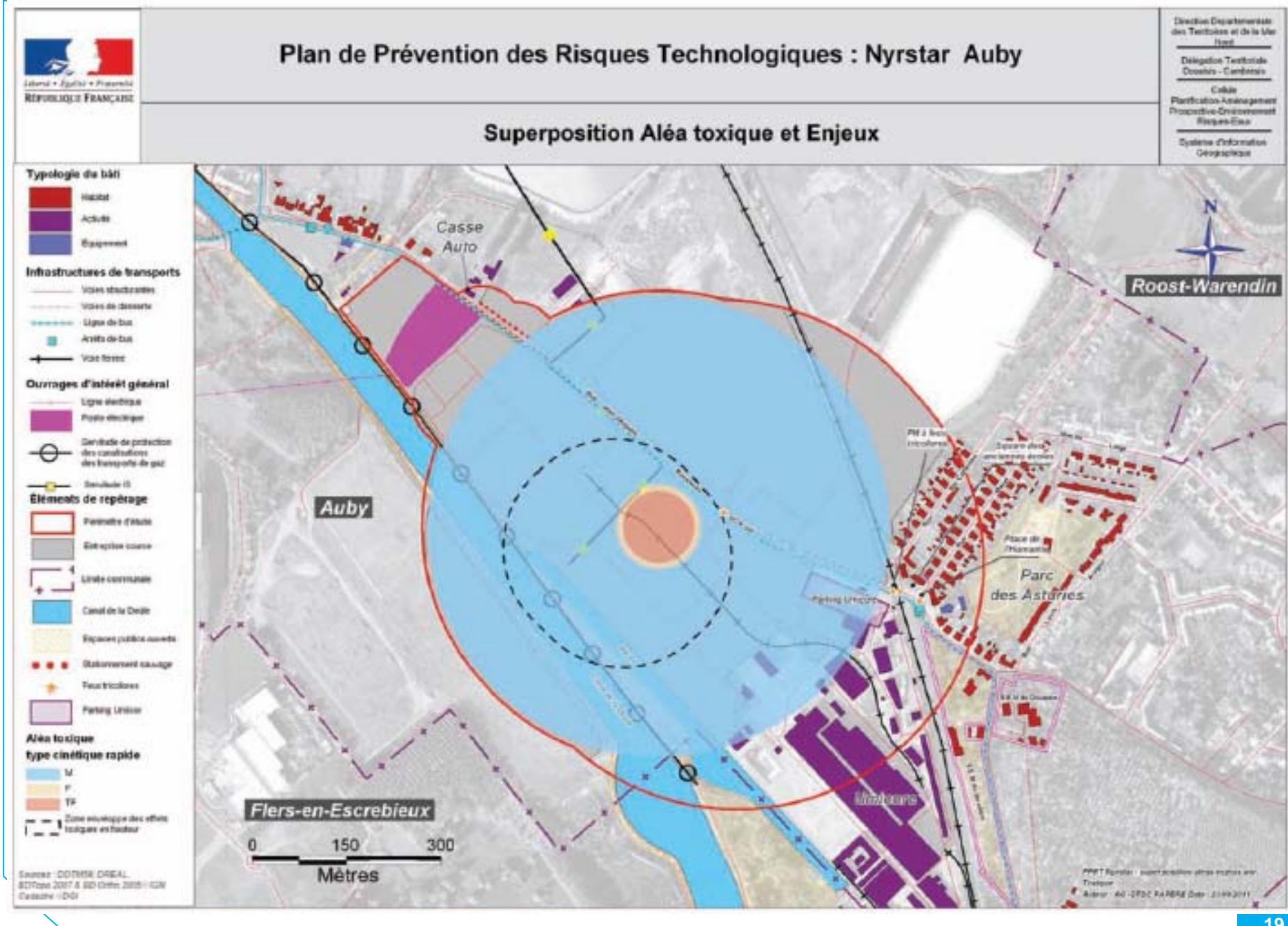


Plan de Prévention des Risques Technologiques : Nyrstar Auby

Département des Territoires et de la Mer
Nord
Département Terrestre
Doubs - Comté
Cellule
Planification-Aménagement
Prospective-Environnement
Risques-Eau
Système d'Information
Géographique

Superposition Aléa thermique et Enjeux







PPR approuvé le :

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

NYRSTAR

Communes de :

AUBY

FLERS-EN-ESCREBIEUX

Zonage Réglementaire

maitre d'œuvre :
Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Nord

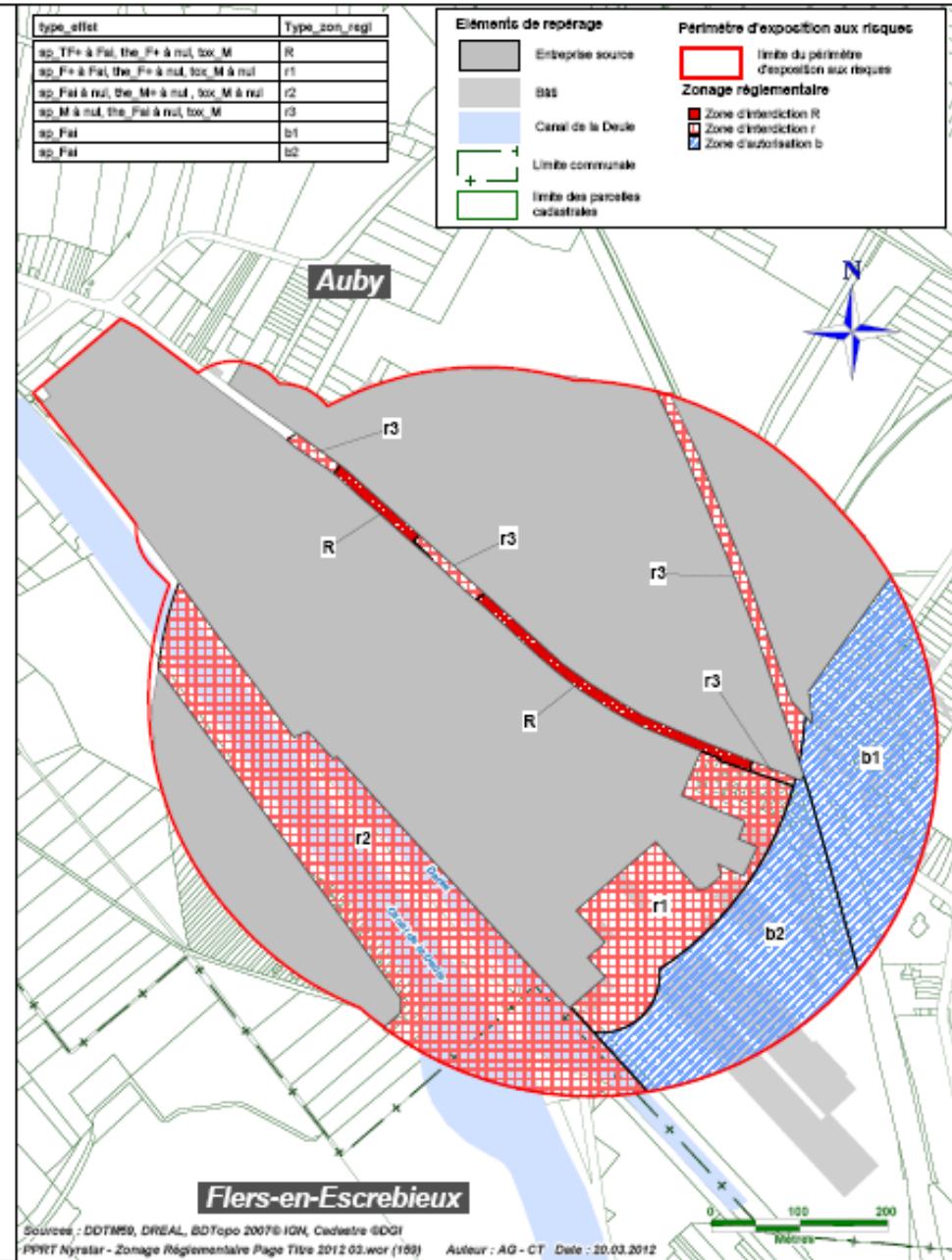
Délégation Territoriale
du Douaisis et du Cambresis
cellule PAPER (Planification,
Aménagement durable, Prospective,
Environnement, Risques et Eau)

123 rue de Roubaix
59500 Douai Cedex



Echelle 1/5000 ème
au format A3

Mars 2012



La zone « R » d'interdiction stricte

- La zone « R » du plan de zonage réglementaire du PPRT correspond aux zones d'aléas thermiques fort (F+) à nul, d'aléas de surpression allant de très fort (TF+) à faible (Fai) et d'aléas toxiques moyens (M).
 - Toute circulation sera interdite dans un délai de 5 ans à compter de l'approbation du présent PPRT sauf mise en œuvre de mesures organisationnelles et/ou techniques permettant d'interdire l'immobilisation de véhicules (moteur à l'arrêt ou non) dans la zone R.

Les zones « r » d'interdiction avec aménagements

- La zone « r1 » correspond à des zones d'aléas de surpression forts (F+) à faibles (Fai), d'aléas thermiques forts (F+) à nuls et d'aléas toxiques moyens (M) à nuls, zone actuellement occupée par un site industriel.
 - **Mesures organisationnelles** permettant la mise à l'abri des personnes
 - **Mesures relatives aux bâtiments existants**
- La zone « r2 » correspond à des zones d'aléas de surpression faibles (Fai) à nuls, d'aléas thermiques moyens (M+) à nuls et d'aléas toxiques moyens (M) à nuls, zone non urbanisée à destination économique en relation avec le bord à canal.
- Les zones « r3 » correspondent à des zones d'aléas de surpression moyens à nuls, d'aléas thermiques faibles (Fai) à nuls et d'aléas toxiques moyens (M), correspondant à des voies de transport.
 - **Restriction des stationnements en zone r2 et r3 :** Hors ceux liés aux temps de chargement et déchargement sur le canal, tous les stationnements ou arrêts temporaires de véhicules sont interdits sur la voie d'eau et le chemin de halage.

Les zones « b »

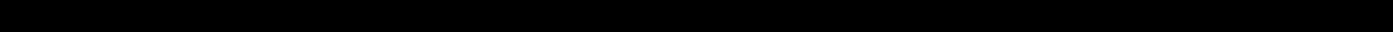
- La zone « b1 » du plan de zonage réglementaire du PPRT correspond à des zones d'aléas de surpression faibles (Fai), zone actuellement urbanisée dite cité des Asturies.
- La zone « b2 » du plan de zonage réglementaire du PPRT correspond à des zones d'aléas de surpression faibles (Fai), zone d'activité.
 - Interdiction de création d'établissements recevant du public difficilement évacuables
 - Prescriptions : Les nouvelles constructions, installations ou aménagements sont de nature à leur garantir une résistance aux effets de surpression

Concertation des Personnes et Organismes Associés

- Réunion 8 septembre 2011 : projet de zonage réglementaire et validation des orientations stratégiques du PPRT proposées
- Réunion du 12 octobre 2011 : présentation du projet de PPRT et démarrage de la consultation pour deux mois des POA, et du 25 octobre au 25 novembre 2011 en Mairie d'Auby et Flers-en-Escrebieux, et sur le site internet de la Préfecture du Nord
- Réunion du 13 décembre 2011 : Approbation par le CLIC

Approbation du PPRT Nyrstar

- Enquête publique du 6 février au 7 mars 2012 : avis favorable du Commissaire-enquêteur
- Publication du PPRT par Arrêté Préfectoral du 3 mai 2012
- Suppression du passage à niveau par accord entre l'Etat, le Conseil général et le Réseau Ferré de France (avenant à la convention tripartite relative à la mise en sécurité des passages à niveau)
- Annexé aux PLU des communes d'Auby et de Flers-en-Escrebieux



Merci pour votre attention

